



Regroupement des organismes mandataires du programme Tandem de la Ville de Montréal



Consultation publique sur Postes Canada – suppression du service régulier de livraison à domicile  
/ implantation de boîtes postales communautaires

Mémoire déposé à l'attention de la Commission sur le développement social et la diversité  
montréalaise

Séance d'audition du 21 janvier 2015

## Table des matières

Qui sommes-nous?.....	1
Axe principal de la présentation.....	1
Aménagement des boîtes postales communautaires .....	1
Sécurité des personnes .....	2
Corridor sécuritaire pour favorisant l'accès aux boîtes postales communautaires.....	2
Cueillette du courrier .....	3
L'obtention des vignettes .....	3
Le rôle des facteurs .....	3
En conclusion.....	4

## Qui sommes-nous?

Le Regroupement des organismes mandataires du programme Tandem regroupe l'ensemble des représentants du programme Tandem. Le programme Tandem est le programme montréalais en sécurité urbaine. Il existe depuis 1982 et au fil des ans, de nombreuses expertises y ont été développées.

L'objectif que poursuit le programme Tandem est de prévenir la criminalité par une approche communautaire, basée à la fois sur la prévention situationnelle et sur le développement social. En outre, Tandem fait la promotion d'une meilleure sécurité des biens matériels et des personnes. Enfin, le programme cherche à mobiliser, informer et sensibiliser les citoyens quant aux solutions à adopter pour se prémunir contre les actes criminels susceptibles de nuire à leur qualité de vie.

Tandem travaille à améliorer tant la sécurité réelle des Montréalais que leur sentiment de sécurité. Nous offrons des ateliers de formation à la sécurité, des visites d'évaluation sécuritaire ainsi que des activités d'information et de sensibilisation destinées à diverses clientèles. Tandem prête aussi son expertise et accorde son soutien aux groupes de citoyens et organismes qui s'engagent dans des projets de sécurité urbaine. Nous posons un regard objectif sur les enjeux liés à la sécurité urbaine.

## Axe principal de la présentation

Sans nous positionner en faveur ou en défaveur de la décision de Postes Canada, nous croyons important d'exprimer, à travers le prisme de notre mission et notre expérience en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité, les éléments à considérer en regard de la transformation de service annoncé par Postes Canada. Nous le ferons principalement à partir des enjeux relatifs à notre mandat et de notre expérience de plus de 30 ans en sécurité urbaine.

## Aménagement des boîtes postales communautaires

Que ce soit en lien avec la densité de sa population ou de son développement urbain, le choix et le nombre de boîtes postales communautaires nous apparaissent d'entrée de jeu un défi important. Quels seront les lieux ciblés? Appartiendront-ils au domaine public ou privé? Qui veillera à l'entretien des lieux (un lieu malpropre entraîne souvent des gestes d'incivilité), à la sécurité des lieux (protection des usagers lors de la collecte de leur courrier), à l'éclairage suffisant, bref à un aménagement sécuritaire, libre d'entraves. Il importe de prendre en compte nos hivers rigoureux

avec des changements climatiques variés qui nécessitent un entretien saisonnier particulier. Est-ce que les boîtes postales qui seront tout en bas seront accessibles?

Le bâti de la ville de Montréal est complexe et comporte une grande variété de configuration : maisons unifamiliales, plex, jumelés, blocs appartement, etc. Une attention particulière devra être portée à la conservation du paysage même de notre ville, de ses quartiers et de ses voisinages. Dans certains quartiers, il n'y a pas de marge de recul devant les bâtiments et souvent les trottoirs sont étroits, dans d'autres quartiers, la densité de population est tellement importante que nous retrouvons plus de 12 000 habitants au kilomètre carré. Comment le phénomène de la densité sera-t-il traité dans l'implantation des boîtes postales? Quelle est la capacité d'absorption du territoire montréalais permettant l'implantation des boîtes postales sans en dénaturer le paysage?

Quels seront les endroits privilégiés pour l'implantation des boîtes postales, les chemins y menant, leurs degrés d'accessibilité? Il sera intéressant d'obtenir de facto ces données afin d'avoir une meilleure cartographie des lieux ciblés. Afin de favoriser le transport actif, il est à penser qu'une courte distance du domicile sera plus incitative à la marche qu'une plus longue distance nécessitant le recours d'une voiture avec les désavantages que cela peut engendrer (pollution, stationnement chaotique autour des boîtes postales, sécurité des personnes allant cueillir leur courrier, mais aussi des autres automobilistes etc.).

## Sécurité des personnes

### Corridor sécuritaire favorisant l'accès aux boîtes postales communautaires

Depuis de nombreuses années, les bureaux Tandem conduisent des marches exploratoires avec les citoyens de Montréal afin de maximiser les aspects sécuritaires lors de déplacement à pied ou à vélo. Nous croyons opportun d'appliquer cette démarche aux différents trajets qui seront empruntés par les citoyens vers les boîtes postales communautaires. Ainsi, tout chemin mal éclairé, peu fréquenté, mal balisé, offrant des cachettes à de possibles agresseurs devrait être considéré comme un choix peu pertinent. Durant la période hivernale, comment Postes Canada s'assurera de l'accessibilité des boîtes? Qui sera responsable d'entretenir les abords des boîtes postales?

### Cueillette du courrier

Lors de la cueillette du courrier, est-ce que les citoyens se sentiront suffisamment rassurés par les lieux pour y aller à des heures plus marginales de la journée? Est-ce qu'on peut penser qu'il y aura plus de surveillance policière? À l'instar de guichets automatiques bancaires, y aurait-il des dispositifs de surveillance? Lors de dates connues de dépôts de revenus gouvernementaux (prestations de revenus sociaux, période d'impôts, etc.), peut-on penser que ça pourrait inciter certains individus mal intentionnés à saisir ces occasions pour intimider, voler ou frauder? Quant aux petits colis livrés, de quelle façon les citoyens auront-ils accès aux boîtes postales de plus grand format et quels seront les moyens mis en place pour assurer leur sécurité?

Nous souhaiterions connaître comment la gestion des boîtes postales se fera advenant le débordement des casiers. Qui aura alors l'autorité pour procéder à cette gestion? Est-ce qu'il y aura suffisamment de bacs de recyclage près des boîtes postales communautaires? Les amas de déchets entraînent généralement une hausse des incivilités. Est-ce que des outils de communication ont été planifiés afin de sensibiliser les citoyens à l'environnement immédiat de ces boîtes?

### L'obtention des vignettes

Postes Canada devra nécessairement prendre en compte de façon large le concept d'accessibilité universelle et de s'arrimer aux politiques existantes tant québécoises que municipales. Comment seront-ils en mesure de protéger les informations qu'ils détiendront pour baser leur décision?

À ceux qui obtiendront le privilège d'une vignette pour continuer à recevoir leur courrier à domicile, plusieurs autres se demanderont pourquoi ils n'ont pu l'obtenir à cause de moins grandes contraintes, mais qui posent quand même un défi. Existera-t-il alors un mécanisme clair et simple d'appel?

### Le rôle des facteurs

Bien qu'il ne s'agisse pas de leur rôle premier, les facteurs sillonnent les rues de notre ville. Ce type de surveillance informelle contribue grandement à mettre en relief certaines problématiques qui peuvent être vécues par les citoyens. Le service aux aînés est au cœur de la problématique soulevée ici. Comment les aînés de Montréal seront-ils affectés par la modification du service? Il importe selon nous et à l'instar des groupes que nous côtoyons et qui représentent les aînés de

faire une évaluation plus exhaustive des impacts de la suppression du service chez cette partie importante et sensible de notre population.

### En conclusion

La ville de Montréal peut compter sur l'expertise développée par Tandem pour mettre en exergue les problématiques potentielles. Les questions soulevées précédemment méritent qu'on leur porte la plus grande attention, et ce, dans le but d'assurer la sécurité réelle ainsi que le sentiment de sécurité des citoyens de notre communauté. Nous espérons avoir mis en reliefs des enjeux qui nous apparaissent majeurs avant de procéder à l'implantation des boîtes postales communautaires par Postes Canada.

Nous espérons que Postes Canada examinera attentivement les résultats de la présente consultation, car nous demeurons convaincus qu'à la hauteur du défi projeté, il y a nécessité de bien examiner non seulement tous les aspects, mais également toutes les options possibles d'implantation dans un milieu urbain aussi densifié que Montréal jumelée à une particularité climatique qui incite à respecter le principe de précaution.